

CONVENTION de FORMATION YOGA INTEGRAL

08 AVRIL 2022

ENTRE :**ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----

PRENOM -----

N° tél. -----

Adresse-----

Mail -----

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

LIEU :**A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : *(sous réserve de modifications)***CONTENU CYCLE 2022-23 :**

Cycle 2022-23	Thèmes des journées théorico-pratiques <i>(Sous réserve de modifications)</i>
24-25 septembre 2022 22-23 octobre 2022 19-20 novembre 2022 17-18 décembre 2022 21-22 janvier 2023 18-19 février 2023 18-19 mars 2023 22-23 avril 2023	Viniyoga et progression : l'approche graduelle détaillée Jñana-Yoga : Etude du mental, de ses résidus et émotions Mandala-Yoga : Théorie et pratique graphique sacrée Shat & Pancha Karma : Hygiène de vie selon le Yoga Prana-Yoga & Prana-thérapie : Yoga de l'énergie Etude des Yantras – Chakras et Yoga-Nidra progressif Mantra-Yoga : Intégration des sons dans les pratiques Yoga du mouvement : Salut des astres et des éléments
12 au 16 août 2023	Stage d'été : Immersion Yoga intégral – Intégration philosophique

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*sous réserve de modulation à voir avec le formateur*)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

Nouveau

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie : **présentiel ou distanciel**
Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvéda
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Nouveau-

Des enregistrements des formations en visio seront disponibles

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2022-23 est de :
2000 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 2000 €
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 170 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 254 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 500 € à établir maintenant

VIREMENT : MONTANT de ... €



CHOIX de certains stages (*récupération de week-end ou formation complémentaire*) :

- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 200 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

**Les chèques seront encaissés le 05 du mois - à partir du mois de Juin 2022
(NE PAS DATER LES CHEQUES – MERCI)**

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. Pas de remboursement pour absence non justifiée.

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN

Ecole de Yoga Sattva
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE
N° Siret : 507 926 830 000 21

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,